

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 07.10.2022

Fédération HoReCa Wallonie

Crise énergétique : soutien au secteur Horeca

Après deux années de crise Covid et l'inflation qui perdure, les entreprises et les citoyens font face à une crise énergétique excessive. Les prix du gaz, de l'électricité et du mazout connaissent depuis plusieurs mois de fortes hausses liées à la situation internationale.

Parallèlement, les prix de l'eau, des matières premières, les coûts salariaux et des loyers augmentent. Durement impacté par la crise sanitaire, notre secteur doit affronter aujourd'hui le retour en force de l'inflation.

Face à cette hausse générale des prix et des coûts d'exploitation, le secteur de l'Horeca est particulièrement touché. Les matières premières et l'énergie représentent des postes de dépenses conséquents pour les professionnels.

Ceux-ci sont pris en étau entre le besoin de préserver leurs marges et la volonté de ne pas proposer une addition trop salée à leurs clients dont le pouvoir d'achat s'érode.

La Fédération HoReCa Wallonie relève l'inquiétude générale des chefs d'entreprise de l'HoReCa à l'égard de la hausse des coûts notamment de l'énergie. Cette dernière est devenue une des principales préoccupations devant les hausses de prix des matières premières et même les difficultés de recrutement.

Aujourd'hui, le Gouvernement wallon a présenté son plan budgétaire dont un 0,5 milliard € est consacré au soutien des T/PME.

Parmi les dispositifs spécifiquement prévus :

- 175 millions € d'aides directes aux T/PME pour faire face aux augmentations des factures énergétiques.
- 300 millions € pour des mécanismes de garantie et prêts à taux zéro.

La Fédération HoReCa Wallonie va maintenant analyser ces aides régionales et comprendre le mécanisme qui sera mis en place pour les bénéficiaires. Le Gouvernement wallon a effectivement émis des conditions drastiques pour l'octroi de ces aides directes comme par exemple, ne pas recourir au chômage économique au-delà de 35% par rapport à la période de référence de l'année précédente.

Il est déjà très clair que ces aides directes régionales ne seront pas suffisantes pour soutenir les 15.000 entreprises wallonnes Horeca, à court et moyen terme.



D'autres mesures doivent être également prises au niveau fédéral. Dans ce cadre, la Fédération HoReCa Wallonie_demande principalement une réduction temporaire de la TVA à 6% jusqu'à la fin de l'année, et une déductibilité fiscale augmentée des frais de restauration et de réception à 100%.

Concernant le coût du travail et l'augmentation de l'attractivité du secteur, la Fédération plaide pour une augmentation du nombre d'heures supplémentaires brutes-nettes. Pour les étudiants, la Fédération réclame la non prise en compte des heures travaillées par les étudiants en juillet et août pour leur quota total fiscal annuel de 475 heures.

Enfin, pour les travailleurs du secteur impactés sur leur pouvoir d'achat, la Fédération HoReCa Wallonie demande que le périmètre de l'écochèque soit exceptionnellement étendu à l'énergie. De cette manière, les employeurs Horeca peuvent également soutenir leur personnel jusqu'à 250 euros dès le mois de décembre.

Enfin au niveau local, la Fédération HoReCa Wallonie plaide auprès des pouvoirs communaux une diminution/suppression des taxes sectorielles diverses (taxes de séjour, terrasses, enseignes, etc.)

Pour que le secteur Horeca continue à jouer son rôle d'acteur local, les pouvoirs locaux ne peuvent constater les conséquences de la crise énergétique actuelle sans réagir.

D'autres actions de sensibilisation seront planifiées par la Fédération HoReCa Wallonie dans les semaines à venir.

Contact presse Fédération HoReCa Wallonie:

LUC MARCHAL – Président : (a) 0475/42.24.02 **(a)** 065/31.24.02